

LE DÉPISTAGE DES CANCERS

COMMENT ? POUR QUI ?

L'objectif du dépistage du cancer est d'identifier la présence d'une tumeur le plus tôt possible, en particulier avant l'apparition des premiers symptômes. **S'informer et se faire dépister, c'est devenir responsable de sa santé.**

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT !

Selon vos antécédents personnels ou vos habitudes de vie, il est le mieux placé pour vous conseiller ou vous orienter vers un spécialiste.

Cancer du sein

Les femmes entre 50 et 74 ans sont invitées tous les deux ans à réaliser une mammographie et un examen clinique.

Cancer colorectal

Les femmes et les hommes entre 50 et 74 ans sont invités tous les deux ans à retirer un test immunologique auprès de leur médecin traitant.

Cancer du col de l'utérus

Les femmes de 25 à 29 ans sont invitées à réaliser un frottis cervico-utérin tous les 3 ans (après 2 examens réalisés à 1 an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) ; puis de 30 à 65 ans, un test HPV, tous les 5 ans.

Cancer de la peau Cancer de la cavité buccale

Les femmes et les hommes sont invités à être vigilants quant aux lésions suspectes et persistantes et à consulter régulièrement leur médecin traitant, dermatologue et chirurgien-dentiste.

La Fondation ARC, reconnue d'utilité publique, est 100 % dédiée à la recherche sur le cancer. Son objectif : contribuer à guérir deux cancers sur trois en 2025.

FONDATION ARC
POUR LA **RECHERCHE**
SUR LE **CANCER**

Reconnue d'utilité publique

www.fondation-arc.org

